

Jean MÉRON

QUALITÉ ET TYPOGRAPHIE

Études critiques
(première partie)

- Louis GUÉRY, *Dictionnaire des règles typographiques*, CFPJ éditions ... 21
- François RICHAUDEAU, *Manuel de typographie et de mise en page*, Éditions Retz..... 40

1. René THIMONNIER est l'auteur, entre autres, du *Système graphique du français* et du *Code orthographique et grammatical*. Il a mis au point une méthode permettant de définir les principes et les modalités d'application d'un enseignement *raisonné* de l'orthographe, s'exprimant à la fois dans le mode d'étude qu'elle propose et dans le système d'exposé qu'elle adopte. Ses travaux ont été couronnés par l'Académie française.

2. Pour illustrer mon propos, cette merveilleuse histoire chinoise (je cite de mémoire) : « Li, le sage du village, avait un chat superbe. Les sages des villages avoisinants lui ayant rendu visite à l'occasion de leur réunion annuelle, l'un d'eux lui demanda :

— Li, tu as là un chat superbe.

Quel nom lui as-tu donné ?

— Je ne lui en ai pas encore donné.

— C'est dommage, Li, car le nom, tu le sais bien, est très important.

Tu devrais l'appeler *Dragon*, car le dragon est puissant...

— (*Un sage l'interrompt.*) Certes, le dragon est puissant, mais il ne peut rien faire sans les nuages, car ce sont les nuages qui transportent le dragon dans les airs. Les nuages sont donc plus puissants que le dragon.

Tu devrais l'appeler *Nuage*.

— (*Un autre reprit.*) Oui, mais les nuages ne sont rien sans le vent. C'est le vent qui pousse les nuages. Le vent est donc plus puissant que les nuages. *Vent*, voilà le nom qui lui convient.

— Que peut le vent face à un mur de pierres. Le mur arrête le vent.

Il est donc plus puissant que le vent. *Mur*, voilà le nom qu'il faut donner à ton chat.

— Oui, mais si des souris creusent des galeries dans le mur, il finira par s'écrouler. Les souris sont donc plus puissantes que le mur. *Souris*, voilà le nom qui convient à ton chat.

(*Un habitant du village, qui écoutait avec beaucoup d'intérêt la discussion, leur demanda :*)

— Et qui mange les souris ? »

AVERTISSEMENT

Les deux études critiques ci-après seront suivies de celles d'Yves Perrousseau : *Manuel de typographie française élémentaire* et *Mise en page et impression* (Atelier Perrousseau éditeur); et de « Lure Info » : *lettre d'information* des Rencontres internationales de Lure.

Ce rapport a été rédigé à l'intention des auteurs et éditeurs de ces ouvrages, non pour un large public. Il sera également remis aux professionnels de la *chose imprimée* intéressés par le sujet, qui s'inquiètent à juste titre de la commercialisation de documents qui apportent un peu plus de confusion là où il faudrait clarifier, simplifier, expliquer, etc. Certaines parties (coquilles, etc.) ont donc été rédigées en supposant que le lecteur possède lesdits ouvrages.

Pour les citations, j'ai reproduit scrupuleusement le texte des auteurs. Coquilles, fautes de français, typographie, etc., ne sauraient donc m'être imputées. Pour garder à ces citations leur unité et gagner de la place, j'ai parfois utilisé le pied de mouche (¶) pour marquer les divisions de texte pratiquées par les auteurs.

Actuellement, aucun code typographique ne répond pleinement aux attentes des utilisateurs. Seule une étude comparée et raisonnée – dans l'esprit de celle de René Thimonnier¹ – permettra de mettre en lumière les nombreuses divergences entre codes. Sans parler de la complexité et de l'illogisme de certaines règles.

J'ai commencé ce travail de bénédictin. Malheureusement, mener à bien un tel projet nécessite des mois de travail à plein temps. Peut-être trouverai-je un jour la source de financement nécessaire pour pouvoir m'y consacrer entièrement. L'enjeu est de taille, non seulement du point de vue qualité, mais également du point de vue économique. Par ailleurs, un document papier, seul, ne suffit plus à notre époque. Le code typographique électronique reste à faire. Car les logiciels de correction actuellement commercialisés sont encore loin de répondre aux critères exigés.

Les personnes qui ont corrigé les épreuves en première, qu'au passage je remercie, m'ont fait remarquer que j'étais parfois très sévère... à l'égard des auteurs, voire que je tenais des propos semblables à ceux que je leur reproche. C'est vrai, et c'est volontaire : la technique du *miroir* est un excellent moyen pour réfléchir certaines réalités. Car une chose est d'écrire un livre destiné à un large public, une autre d'en faire une critique justifiée, et ce, que les remarques... plaisent ou non à leur(s) auteur(s) et éditeur(s).

Dans les métiers du livre, nombreux sont ceux qui ne manquent, ni d'esprit critique, ni de prétention..., sans toujours pouvoir se le permettre. (Que de fois ai-je entendu que les membres de cette corporation appartenaient à une élite!) On aime aussi discuter – pour ne pas dire bavarder –, souvent pour ne rien dire, ou pas grand chose². Le sujet que nous abordons ici – à savoir le code typographique –, en est la parfaite illustration.

[...] il y a de moins en moins de typographes.
Donc, de moins en moins de gens susceptibles
d'en parler en connaissance de cause. Et carré-
ment plus personne pour l'enseigner.

Fernand BAUDIN¹

1. Fernand BAUDIN, *L'effet Gutenberg*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1994, p. II.

PRÉSENTATION

Outre les aspects rédactionnels, le respect des usages..., le choix de la typographie et de la mise en pages, le traitement des graphiques et des illustrations, la nature du support et sa (re)production, etc., sont autant de facteurs qui conditionnent la qualité d'un imprimé. On ne le répétera jamais assez :

la qualité d'un support de communication
est proportionnelle à celle de l'élément le plus faible.

Un document peut être visuellement beau mais, s'il est mal rédigé, rempli de fautes d'orthographe et/ou de grammaire, le message passera mal, voire pas du tout. Inversement, un texte bien écrit ne sera pas lu s'il est mal présenté, parsemé de coquilles, mal imprimé, etc.

Les quatre études qui suivent sont plus particulièrement consacrées à la typographie et à la mise en pages. Quelques explications sur le choix des ouvrages.

Lorsque je me suis intéressé aux métiers du livre, il y a une vingtaine d'années, peu d'ouvrages traitaient de la question. Dans un milieu aussi protectionniste, obtenir des informations relevait de l'exploit. En dehors des aide-mémoire de Maurice Frémy (Iniag), du livre de Daniel Auger consacré à la préparation de la copie et à la correction des épreuves (Iniag), le *Manuel de secrétariat et de rédaction* de Louis Guéry (CFPJ) – dans certains milieux on dit « le Guéry » – était pratiquement le seul ouvrage sérieux et complet mis à disposition de l'apprenti typographe. Restait la formation sur le terrain², autre parcours du combattant!

En 1979, l'Unesco publia un autre ouvrage sérieux, celui de François Richaudeau, *Conception et production des manuels scolaires (guide pratique)*.

De nos jours, les livres traitant de typographie et de mise en pages ne se comptent plus, à ceci près que la qualité est rarement au rendez-vous.

Lorsqu'en 1989, François Richaudeau fit publier chez Retz son *Manuel de typographie et de mise en page*, j'ai commencé à me poser des questions et ai même envisagé d'en faire la critique. Ce qui me fit sortir de ma réserve, ce fut le *Dictionnaire des règles typographiques* de Louis Guéry, publié par le CFPJ en 1996. En quelque sorte « la goutte d'eau qui fit déborder le vase ».

En 1995-1996, Yves Perrousseaux³ publia dans son atelier deux ouvrages : *Manuel de Typographie française élémentaire* et *Mise en page et*

2. Certes, il existait des stages dans le cadre de la formation continue, notamment ceux de l'Iniag. Mais ne pouvait les suivre qui le voulait, et cela, pour des raisons souvent peu avouables. (Voir deuxième partie, page 78.)

3. Yves Perrousseaux collabore avec la société « Diagonal » pour la mise au point (typographique) de *ProLexis*, logiciel de correction orthographique, grammaticale et typographique.

1. *Définition* : « La qualité, c'est l'aptitude d'un produit (ou d'un service) à satisfaire les besoins des utilisateurs » (norme NF). Définition sans doute un peu restrictive, mais qui constitue déjà un point de départ. Rappelons que des critiques sévères – dont Le Corbusier – ont prononcé l'accusation très dure de « pollution visuelle » à l'adresse de la laideur. Que l'on se souvienne également du mot de Raymond Loewy : « La laideur se vend mal. »

2. Qu'on l'appelle code, règle, voire « règle du jeu » comme le préconise Yves Perrousseau dans son *Manuel de Typographie française élémentaire*, ne change rien à l'affaire. Vouloir remplacer un mot par un autre, n'est-ce pas, bien souvent, « remplacer une tache par un trou » ? Quoi qu'il en soit, « dès qu'un texte est destiné au public – qu'il s'agisse d'un rapport, d'un article, d'un livre, d'une lettre officielle – l'auteur doit se conformer aux règles du code. Car c'est en fonction de son application ou de son ignorance de ces règles qu'il sera jugé, étiqueté, situé dans la hiérarchie culturelle, sociale, professionnelle (Henri MITTERAND, dans Jean-Yves DOURNON, *Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français*, “Le Livre de Poche”, Librairie Générale Française, Paris, 1982 (*préface*, p. ix). » En ne perdant jamais de vue qu'« il y a deux sources à l'anarchie : l'absence et l'excès de lois (Confucius). »

3. Louis GUÉRY, *Dictionnaire des règles typographiques*, CFPJ, Paris, 1996, p. 11. Nous verrons que les auteurs (car j'ai beaucoup de mal à dire l'auteur, voir notre introduction à ce dictionnaire, p. 21) ne nous semblent pas les plus habiles ou les mieux placés pour porter ce genre de critiques. Il est vrai, comme l'enseigne la tradition Zen, qu'« un balai même sale nettoie la place qu'il balaie ». (Précisons que *raccommoder* s'écrit avec deux *m*.)

4. Jacques DRILLON, *traité de la ponctuation française*, collection « tel », gallimard, Paris, 1991, p. 38 (ainsi composé).

impression, qui, en été 1997, doivent être suivis par un troisième, de Gérard Blanchard : *Aide pour le choix de la typo-graphie [la ligne – le mot – le type]*.

La quatrième étude critique porte sur une *lettre d'information* des « Rencontres internationales de Lure », association créée par Maximilien Vox qui regroupe, depuis 1952, des professionnels des métiers de la communication : graphistes, typographes, éditeurs, universitaires, bref, tous les amoureux de la lettre et de l'image.

J'ai choisi ces quatre exemples en raison de la notoriété de ces auteurs et de cette association. Dans cette présentation, j'amorce également la critique d'un autre ouvrage, publié cette fois par l'Afnor, celui de Bernard Girard, *Le guide de l'édition d'entreprise*, coll. « Guides de l'utilisateur », ceci pour bien montrer aux auteurs précités que mes choix ne tiennent pas aux personnes.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'ai tenu à vous faire part de quelques réflexions de spécialistes de la langue ou de la typographie sur ce problème de la qualité¹. En effet, les points abordés concourent tous, à divers niveaux, à cette perte de la qualité en matière de communication écrite (et parlée).

Sur le code typographique², voyons tout d'abord ce qu'écrit Louis Guéry : « [...] on est entré dans l'ère du n'importe-quoi. Il n'est que de lire dix lignes dans un tract ou un prospectus, une colonne dans un journal, une page dans un livre, pour s'en rendre compte. Sans cesse, le lecteur qui, sans être un érudit de la typographie, a un minimum de connaissances dans ce domaine, bute sur un nombre de six chiffres dont quatre sont en fin de ligne et les deux autres à la ligne suivante, sur un point d'interrogation qui, tout seul au début d'une ligne, semble s'ennuyer à mourir, sur un mister anglais (Mr) qui a pris la place d'un monsieur bien français (M.), sans compter la tristesse qui le gagne devant le nombre incalculable de veuves et d'orphelins qu'il rencontre au fil de ses lectures. J'ai relevé récemment dans un titre de quotidien cette coupure qui mérite la palme : ... SA VIE À RACCOMODE

R AVEC AMOUR...³ »

De telles remarques sont, certes, pertinentes, malheureusement rarement mises en pratique, et cela, à toutes les époques. Qui plus est, ce n'est pas parce que des usages sont anciens qu'ils sont obligatoirement justes et doivent être suivis aveuglément. En témoignent les remarques suivantes de Jacques Drillon : « En tout état de cause, la typographie du XIX^e siècle, sans doute sous l'impulsion donnée par Ambroise Firmin-Didot, a beaucoup corrigé la langue des siècles précédents, elle l'a “bâillonné[e], camisolé[e] dans des bandelettes de signes superflus, conformes aux bonnes mœurs napoléoniennes”, écrit Nina Catach⁴. »

« La responsabilité portée par les typographes du XIX^e siècle, Didot en tête, n'en est que plus lourde. En ponctuant de la même manière tous les textes qui leur étaient confiés, ils en modifiaient l'apparence, comme un chef d'État qui exigerait de l'émissaire soudanais qu'il se vête de la même manière que le japonais [*sic*], et du japonais qu'il adopte le costume du Parisien. Les Didot ont proprement travesti les auteurs anciens en les faisant passer pour ce qu'ils n'étaient pas; notamment, ils conféraient de la rigueur aux

1. Jacques DRILLON, *traité de la ponctuation française*, p. 69.

2. Jacques DRILLON, *traité de la ponctuation française*, p. 42.

3. La plus jeune fille d'amis ayant cette année au programme scolaire *Les contes de fées* de Charles Perrault, je me suis aperçu qu'il était difficile de trouver une version du *Petit Chaperon Rouge* autre que celle des frères Grimm pour une enfant de cet âge (maternelle). Après recherches, j'ai acheté l'édition qu'en a faite Nathan dans la collection « Musicontes. Un livre. Une cassette ». Le nom de Charles Perrault figurant sur la couverture, je n'ai pas imaginé un seul instant que la fin puisse s'apparenter à celle des frères Grimm. Ce n'est qu'au moment de la remise du livre que mes amis et moi avons découvert ce qu'il faut bien appeler une supercherie. Car la mention *d'après* imprimée sur la couverture ne saurait à elle seule être une indication suffisante. Chez Hachette, par exemple, il n'y a aucune ambiguïté : il est clairement précisé qu'il s'agit d'une *adaptation*. N'y a-t-il pas là quelque chose qui s'apparente au dol ?

4. Alors que les études faites en psychologie montrent au contraire l'importance de la peur... dans le développement de l'enfant.

5. *Les contes de fées* de Charles Perrault, Jean de Bonnot, éditeur, Paris, 1972, p. 144.

styles les plus relâchés, tels ces chirurgiens d'aujourd'hui, capables de vous faire croire que ce visage doit son lisse à sa jeunesse, tels ces nécrophages de la musicologie qui s'empressent comme de mauvaises fées autour des symphonies inachevées, s'efforçant de leur procurer une fin digne de ce nom, cette fin que le compositeur n'avait pu, ou su, trouver¹. »

« Le lecteur de Victor Hugo, suivant qu'il ouvre l'édition Furne, la grande Ollendorf de l'Imprimerie nationale, ou une édition moderne, ne lit pas le même texte². »

De nos jours, ce n'est plus la seule ponctuation que les éditeurs se permettent de modifier, mais le texte même des auteurs classiques. Prenons par exemple *Le Petit Chaperon Rouge* de Charles Perrault³.

Chez Nathan, collection « Musicontes. Un livre. Une cassette », le *Petit Chaperon Rouge* est sauvé par un chasseur.

Chez Hachette-Livre, collection « Mini-contes », le *Petit Chaperon Rouge* est sauvé par un bûcheron. Cette fin est ainsi justifiée par l'éditeur : « Le texte du *Petit Chaperon Rouge* a été écrit par le poète et conteur français Charles Perrault (1628-1703) et publié pour la première fois en 1697. Dans la version de Perrault, l'histoire du *Petit Chaperon Rouge* finissait très mal. Ce sont les frères Grimm qui ont modifié cette fin, en faisant intervenir le bûcheron qui ouvre le ventre du loup (p. 96). »

Passons sur l'identité du « sauveur ». Si je comprends bien, la version de Perrault traumatiserait nos chers petits⁴. N'est-ce pas oublier un peu vite que ses contes, comme les fables de La Fontaine, ont une morale, et que cette morale ne peut s'appliquer que si la fin est respectée. Il est vrai que de nos jours tout ce qui est éthique, morale... Rappelons-la quand même :

MORALITÉ

*On voit icy que de jeunes enfans,
Sur tout de jeunes filles,
Belles, bien faites et gentilles,
Font tres-mal d'écouter toute sorte de gens,
Et que ce n'est pas chose étrange
S'il en est tant que le loup mange.
Je dis le loup, car tous les loups
Ne sont pas de la mesme sorte :
Il en est d'une humeur accorte,
Sans bruit, sans fiel et sans courroux,
Qui, privez, complaisans et doux,
Suivent les jeunes demoiselles
Jusque dans les maisons, jusque dans les ruelles.
Mais, hélas ! qui ne sçait que ces loups doucereux
De tous les loups sont les plus dangereux⁵ !*

Ce genre de pratiques est vraiment typique de notre monde contemporain, car cela n'empêche pas ces mêmes éditeurs de publier des ouvrages destinés à la jeunesse qui sont de véritables manuels d'incitation à la violence. Sans parler de certains jeux de rôle vidéo dont les effets pervers sont régulièrement dénoncés. Soyons sérieux ! En fait, qui est traumatisé par ces contes : les adultes qui n'ont pas

1. Pour illustrer le « paupérisme » intellectuel et spirituel de maints contemporains et leur profonde ignorance de la réalité symbolique, prenons le « Fay ce que voudras » de François Rabelais. En effet, que d'âneries... n'a-t-on écrit à son sujet, et ce, à toutes les époques. Pourtant, Rabelais lui-même – alias Alcofribas Nasier, abstracteur de quinte essence (le nom en lui-même est déjà tout un programme) – après avoir dédié ses écrits aux « Beuveurs tres illustres et Verolés tres precieux » et non à « aultres », nous met en garde : « [...] fault ouvrir le livre, et soigneusement peser ce qui y est deduit. Lors cognoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur que ne promettoit la boite, c'est à dire que les matieres icy traictées ne sont tant folastres comme le titre au dessus pretendoit. » Les « aultres » auxquels fait allusion Rabelais, ce sont tous ces « *papelars* et faux prophètes qui ont, *par constitutions humaines et inventions dépravées envenimé tout le monde; ce grand tas de sarrabovittes, cagots, escargots, hypocrites, cafards, frapparts, botineurs* et autres sorbonicoles articulant, monorticulant, torticulant, culletant, couilletant, diaboliculant, c'est-à-dire calumniant. » On ne peut pas dire que cinq siècles après la situation ait beaucoup changé. Ainsi, certains ont pris prétexte de ce fameux « Fay ce que voudras » pour voir en Rabelais un être dépravé, amateur de bonne chair et de liqueurs fortes, et que sais-je encore ? C'est vraiment méconnaître la mentalité des gens de cette époque. Car la « gaie science », le « gai savoir », chers à Rabelais, tout comme le « sandhâ-bhâshya » des tantriques, est en rapport avec la « langue des oiseaux », argot cabalistique universel, avec l'Art d'amour, etc. « C'est un vocabulaire secret et obscur, analogique et à double sens, où la sexualité et l'état de conscience sont exprimés par des termes interchangeables. Tout fait érotique peut, dans ce langage, exprimer une étape de la méditation ; de même, tout état de sainteté peut y recevoir un sens érotique (Petrus TALEMARIANUS, *De l'architecture naturelle...*, éd. Véga, Paris, 1949, p. 266). » Le chapitre scatologique des torcheculs de Guargantua en est certainement l'exemple type.

su grandir ou les enfants ? Le dialogue suivant entre une mère et son fils montre à quel point ces derniers ont souvent plus d'humour et d'à-propos que bien des adultes :

— Souviens-toi de ce qui est arrivé au Petit Chaperon Rouge ; si tu n'es pas sage, tu seras mangé par le loup.

— Oui, mais je te signale que la grand-mère aussi a été mangée par le loup. Alors...

Ne parlons pas de la réalité symbolique¹, dont on redécouvre le rôle déterminant qu'elle joue dans le développement affectif et l'équilibre de tout individu.

Correction de la ponctuation et falsification des textes ne sont pas les seuls travers de certains professionnels du livre. Périodiquement, nous passons de l'abus des majuscules dans un texte (« majusculinite ») à son rejet délibéré (« minusculinite »). À cela s'ajoutent certaines modes étrangères, comme celle qui consiste à mettre une capitale à chacun des mots composant un titre par exemple. Nous trouvons le premier travers plus particulièrement dans l'édition religieuse, ésotérico-occultiste, bref, chez les spiritualistes de tout poil, et dans une certaine correspondance (commerciale, administrative, etc.). Prenons le cas de Jacques Breyer² : « Excuse [l'auteur tutoie, cela fait plus moderne, plus intime] enfin, plusieurs habitudes dont je ne puis me défaire, mais elles ont une raison : celle d'aider à l'Envol. (Je veux parler de fréquentes majuscules ; voire de redites espacées, diversement tournées, pour mieux Assimiler). » C'est un vrai bonheur de composer ce genre de bouquin !

Quant au second travers, écoutons Jacques Capelovici : « Mais d'où vient donc, au juste, cette prétentieuse “minusculinite”, ce snobisme de faux esthètes ? Cette mode ridicule est issue d'un canular d'adeptes du “dadaïsme” qui, il y a environ trois quarts de siècle, professaient avec humour que tous les mots étaient égaux et

À l'origine, le symbole était un signe de reconnaissance formé par deux moitiés d'un objet brisé. Ce procédé fut très souvent utilisé dans l'ornementation des églises par les maîtres architectes du Moyen Âge. Raison pour laquelle il n'est pas rare de trouver partie d'un symbole à un endroit et l'autre ailleurs. Bref, les choses vont souvent par paire. FAY CE QUE VOULDRAS est la règle de l'abbaye de Thélème rapportée à la fin du livre de Gargantua. À la fin du dernier livre de Pantagruel (Cinquième livre), Rabelais décrit le temple de la dive Bouteille, à l'entrée duquel sont sculptées ces deux sentences : *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt*, et TOUTES CHOSES SE MEUVENT À LEUR FIN. Comme le fait remarquer le maître d'œuvre, « il y a opposition complémentaire (inspirée par celle qui existe, dans la doctrine hindoue, entre la liberté de l'individu et la

conséquence “karmique” inéluctable de ses actes) » entre ces deux inscriptions (P. TALEMARIANUS, *ouvrage cité*, p. 264). Autre façon d'exprimer ce que dit l'apôtre Paul : « Tout est permis, mais tout n'est pas profitable. » Nous sommes loin des divagations des *sorbonards* et autres *papelards*. Bien d'autres considérations pourraient être faites sur ces fameuses inscriptions, mais ce n'est pas notre sujet aujourd'hui. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'on ne peut rien comprendre à l'œuvre de Rabelais, aux contes de fées..., tant qu'on ignore la langue des symboles que l'on commence à étudier très sérieusement un peu partout dans le monde, avec toute la rigueur et tout le sérieux nécessaires.

2. Jacques BREYER, *Terre-Oméga. Clefs initiatiques pour survivre à l'Apocalypse*, robert dumas éditeur [ainsi composé], Paris, 1974, p. 12.

1. C'est à cette tendance que se rattache le « verlan » (inversion de l'envers), argot dans lequel on inverse les syllabes des mots. Par exemple : *zarbi* pour bizarre ; *ripou* pour pourri ; *meuf* pour femme, etc. Même chose dans la prononciation abrégée des mots : combien se sentiraient déshonorés s'ils disaient prendre leur repas à la cafétéria (et non cafeteria). Non, de nos jours, « on va à la cafet' ».

2. *Vie et Langage*, n° 167, février 1966. Cité par Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes. Répertoire des difficultés de la langue écrite et parlée*, édition 1994-95 [sic], l'Archipel, Paris, 1994, p. III.

3. Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes*, p. III.

4. Claude Tresmontant est un auteur chrétien qui a traduit, entre autres, les Évangiles en français.

5. Claude TRESMONTANT, *Évangile de Jean*, F.-X. de Guibert, Paris, 1984, p. 9.

6. Un point, par exemple.

7. Claude TRESMONTANT, *Évangile de Jean*, p. 9.

que le privilège de la majuscule devait être aboli. Par dérision, ils s'amusaient à imprimer leurs manifestes sur du papier de boucherie ou d'emballage, où les phrases s'entrecroisaient et se chevauchaient en tous sens. Et, s'il arrivait que les "dadas" eussent recours à la majuscule, c'était pour glorifier non plus la première, mais la dernière lettre du mot, écrivant, par exemple, "franciS picabiA, tristaN tsarA [sic]"¹, etc.

« Il n'y a donc aucune raison de tomber dans le panneau en imitant sottement ce que Robert Ricard appelle justement "cette farce d'atelier que les snobs, qui sont toujours graves et ne savent pas sourire, ont prise pour argent comptant et qui s'étend aux titres génériques des émissions de télévision qui se veulent 'culturelles'. Ce n'est pas une élégance, mais un héritage de jobarderie compliqué d'une faute d'orthographe"² »³.

Avec Claude Tresmontant⁴, la « minusculinite » n'a rien d'un canular. Écoutons-le : « Les anciens manuscrits hébreux et grecs ne comportaient pas la dualité, à laquelle nous sommes habitués depuis l'invention de l'imprimerie, entre les lettres majuscules et les lettres minuscules. Certains manuscrits étaient écrits en lettres minuscules, d'autres en lettres majuscules. Mais dans les manuscrits écrits en minuscules, les noms propres ne sont pas inaugurés par une majuscule. Ils ne comportaient pas non plus de signes de ponctuation. Nous avons fait comme eux. Nous avons supprimé les majuscules et les signes de ponctuation. Nous laissons aux mots le soin d'exprimer et de manifester toute leur puissance, sans leur adjoindre cet élément d'emphase inutile qui est la première lettre majuscule⁵. »

À l'origine, il n'y avait pas davantage d'espace entre les mots, ou alors ils étaient séparés par un signe⁶. De même, lors du passage d'un type d'écriture à un autre, le sens primitif n'a-t-il pas parfois été trahi ? Car la forme des lettres elle-même était symbolique.

L'auteur poursuit : « La disposition typographique que nous avons adoptée est celle des plus anciens manuscrits en langue latine de la vieille traduction du Nouveau Testament, celle qui a précédé la révision de saint Jérôme. Et cette disposition, cette présentation des phrases dans ces anciens manuscrits latins, reproduit évidemment la disposition qui était celle des manuscrits en langue grecque, que les inconnus qui ont traduit le Nouveau Testament, du grec en latin, avaient sous les yeux. C'est la disposition rationnelle : proposition par proposition. Elle dispense d'utiliser les signes de ponctuation que les anciens manuscrits ne connaissaient pas⁷. »

L'actuelle division de la Bible par chapitres date du début du XIII^e siècle. Elle est due au cardinal Étienne Langton, professeur à l'Université de Paris puis archevêque de Canterbury. Quant à sa division en versets, elle date de 1555 et fut mise au point par l'imprimeur Robert Estienne. C'est le pape Clément VIII qui fit officiellement adopter cette division. Raison pour laquelle, on ne comprend pas très bien pourquoi l'auteur a surimposé ce découpage au modèle dont il se réclame : celui de saint Jérôme.

Développer le sujet nous emmènerait trop loin. Je laisse donc à chacun le soin de se faire sa propre opinion.

Si le code typographique est malmené et ne cesse d'être remis en cause, parfois de façon justifiée, la langue française n'est pas oubliée

1. Par J. LECONTE et Ph. CIBOIS, *Le Seuil*.

2. Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes*, p. 100. Les lacaniens sont plus subtils. J'en ai eu un comme professeur de psychologie. Première heure de cours : rituel de la pipe et du journal. Puis il consent à dire deux mots : [vil mɔrtɛl]. Une nouvelle heure passe... puis, tout souriant, notre lacanien écrit enfin au tableau : VIL MORTEL, puis : VILLE MORTELLE. S'ensuit une discussion d'une heure sur l'ambiguïté du langage, etc.

3. Georges MATORÉ, dans sa préface à René THIMONNIER, *Code orthographique et grammatical*, Marabout, Verviers, 1978, p. 5-6.

4. Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes*, p. 101-102.

5. Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes*, p. 269. Il est vrai, « au royaume des aveugles les borgnes sont rois »!

6. À l'époque où j'étais éditeur, j'eus entre les mains un manuscrit portant le titre suivant : LE JEUNE POLITIQUE. Il a fallu que je lise plusieurs paragraphes de l'introduction pour que je réalise qu'il ne s'agissait pas de la biographie ou des mémoires d'un *jeune politique* mais du *jeune politique*. Comment marquer cette différence autrement que par un accent ?

des réformateurs. « Dans un livre finement intitulé *Que vive l'orthographe*¹, des réformateurs se lancent à l'assaut de l'orthographe (en onze lettres!) sans daigner nous expliquer par quel miracle ils réussissent à ne la point violer, ni reconnaître que les fautes les plus scandaleuses portent sur les accords grammaticaux les plus élémentaires.

« En voici de jolis spécimens glanés en France cet été : “Comment *ce* passe ces vacances en *ce* belle été?”; “Pour qu'il *est* son bachot”; “La copine que j'*ais* rencontré”. Et un grand magasin d'alimentation accumule sept fautes en quatorze mots en invitant ses clients à “présenter *leur* sacs et cabas *ouvert* a la caisse *ou* une *verfification* *seras* effectué”. Hélas, ignorant cet aspect quotidien du massacre, nos réformateurs s'attaquent notamment au nom *ville*, qu'ils prétendent bizarrement raccourcir en “vile”, en opposition avec Deauville, Villeneuve, Brazzaville, etc. Est-ce bien utile et bien raisonnable² ? »

« C'est l'attitude adoptée par Claire Blanche-Benvéniste et André Chervel qui, dans un livre récent, estiment nécessaire de *supprimer l'orthographe* et veulent donner aux Français une nouvelle écriture fondée sur la langue parlée. Entreprise de destruction à laquelle les auteurs que je cite se rallient avec un enthousiasme qui n'est pas dépourvu d'arrière-pensées. Pour eux, en effet, “cette promotion de la langue parlée s'inscrit dans la perspective des bouleversements du monde contemporain”. Soyons sérieux! On peut se demander d'ailleurs pourquoi l'ouvrage dont je parle n'a pas été écrit et publié dans “l'orthographe” réformée qu'il préconise. Sans doute parce que personne, absolument personne, n'aurait pu le lire³! »

« Ne reculant devant aucune absurdité, de beaux esprits déclarent sans rire : “L'orthographe, c'est du fascisme!” Dans un tract diffusé en 1985 à des milliers d'exemplaires, un enseignant dénonçait cette maudite orthographe comme “un instrument pédant de ségrégation sociale”, argument stupide repris en gros quatre ans plus tard par les immortels auteurs de *Que vive l'orthographe*⁴. »

Vinrent donc les réformes, sous forme de tolérances grammaticales ou orthographiques. C'est sans surprise que Jacques Capelovici nous fait remarquer « que ces nombreuses tolérances [celles du 28 décembre 1976] sont tantôt splendidement ignorées, tantôt contredites par les rectifications de l'orthographe en date du 19 juin 1990, ce qui déconcertera encore davantage le corps enseignant pour peu qu'il attache quelque importance à l'orthographe⁵. »

Autre querelle : celle des accents. Là encore, que peut-on attendre d'une institution comme l'Académie lorsqu'un de ses éminents représentants, habitué des émissions de Bernard Pivot, n'a que cet argument pour défendre leur maintien : « Moi je suis pour les accents... Prenez le mot *voûte*, par exemple. Voyez combien l'accent circonflexe évoque l'arc, la voûte... » Comme si le problème ne tenait qu'à une question d'évocation symbolique⁶.

Dans le texte qui suit, Jacques Drillon résume on ne peut mieux la situation actuelle : « Les langues françaises, la parlée et l'écrite, sont plus fortes que tous les décrets. Elles ne peuvent être attaquées, car elles résistent par une incomparable inertie; elles ne peuvent être défendues, car leurs défenseurs sont plus faibles qu'elles.

Il fut question récemment de modifier l'orthographe du mot "événement", de l'écrire "évènement". Inutile : le temps, qui est frère de la langue, agira seul. Neuf personnes sur dix écrivent "évènement"; la dixième s'y mettra bientôt, sans décret, sans décision de l'Académie (dont la compétence, on l'a vu, est plus que douteuse). La preuve? On écrivait naguère "avènement"; Littré le donne tel. L'usage en a décidé autrement, et les dictionnaires ont entériné sa décision sans appel. "Évènement" subira le même sort. La lutte de Queneau pour un "néo-français" était inutile : le néo-français est en marche depuis qu'est né le français¹. »

1. Jacques DRILLON, *traité de la ponctuation française*, p. 79.

Autres problèmes : la « surcharge sémantique » (à force de signifier trop, un mot finit par ne plus rien signifier du tout); le sens des mots, etc. Sans parler du franglais et du franlatin.

« Car les mots ne servent pas seulement à désigner les choses, ils véhiculent aussi des conceptions, des manières de penser. Il n'est pas indifférent de parler d'ingénierie ou d'"engineering", de styliste ou de "designer", de palmarès ou de "hit-parade", de "staff" ou d'équipe. ¶ Il y a encore moins de raisons d'accepter les distorsions de sens provoquées par des mots anglais de forme proche des nôtres mais de sens différent : sophistiqué ne veut pas dire perfectionné, supporter ne signifie pas soutenir, digital n'a rien à voir avec numérique et une opportunité n'est pas une occasion ni une possibilité². »

2. Michel VOIROL, *Anglicismes et anglomanie*, « En français dans le texte/2 », CFPJ, Paris, 1989, p. 9-10.

« Prenons l'exemple de la science à la mode, l'informatique. Pour commencer, l'anglais... n'a pas de mot pour la nommer. Il recourt à la périphrase "data processing" (traitement de données). Ensuite, il emploie encore le mot "computer" (qui signifie plutôt calculateur) alors que le français a inventé ordinateur. Enfin, l'anglais en est toujours à désigner les programmes par le vague "software" alors que le français a trouvé un terme remarquable de clarté et d'élégance : logiciel... qui va peut-être – juste retour des choses – franchir l'Atlantique dans l'autre sens, pour une fois³. »

3. Michel VOIROL, *Anglicismes et anglomanie*, p. 9.

« C'est au nom d'une *grammaire* commune, et non d'une politique ou d'une morale, que Jean Paulhan condamnait, avec la violence qu'on sait, les errements de ce qu'il est convenu d'appeler "l'Épuration" [*sic*], s'élevant de sa plume douce et perçante contre l'hypocrisie sémantique – qui accorde au mot "patrie" tel sens en 1914, et tel autre en 1945; et défendant au contraire le fondement de la démocratie, c'est-à-dire un langage commun, exempt d'incertitude et d'ambiguïté, capable d'offrir aux êtres humains un lieu de dialogue⁴. »

4. Jacques DRILLON, *traité de la ponctuation française*, p. 106-107.

C'est pourquoi, académiciens, politiciens, etc., gagneraient à méditer cette pensée de Confucius : « Si j'étais chargé de gouverner, je commencerais par rétablir le sens des mots. »

La langue parlée n'échappe pas non plus à cette déliquescence. Écoutons Jacques Julliard : « Je voudrais vous faire part de trois disparitions, qui pour ne pas être tragiques n'en sont pas moins douloureuses. Il s'agit de trois mots français qui, après des siècles de loyaux services, ont été proprement rayés de notre lexique quotidien par les soins de la télévision, et accessoirement de la radio; en l'occurrence, les mots "oui", "commencer" et "occasion". »

« **Oui**, d'abord. Chacun sait que les gens dans le vent ne disent plus jamais "oui". Demandez-le aux enfants des écoles et aux fanas de foot. Aujourd'hui, on dit donc "tout à fait", "absolument", "complètement" ou même "affirmatif", si l'on est militaire. J'entendais cette semaine une de nos consœurs : "M. Warren Christopher a-t-il rencontré M. Eltsine ? — Tout à fait, Stéphane, tout à fait." »

« Et moi d'essayer d'imaginer leur rencontre s'il ne l'avait pas "tout à fait", s'il ne l'avait en somme que partiellement rencontré. Cet exemple nous permet de poser la première règle grammaticale de la médialangue : pourquoi faire court quand on peut faire long ? »

« **Commencer**, maintenant. Ce mot, naguère d'usage courant, a complètement disparu de la médialangue, où il est remplacé par "démarrer", "débuter" ou même "initier". Bien que "démarrer" et "débuter" soient des verbes intransitifs, un présentateur chic se croirait déshonoré de "commencer" son émission au lieu de la "démarrer". Cela lui permet de se prendre pour Alain Prost et nous conduit à la seconde règle de la médialangue : pourquoi s'exprimer correctement quand on peut parler comme un cochon ? »

« **Occasion**, enfin. "Occasion" a disparu au profit d'"opportunité". Mot balourd et obscur, emprunté à l'anglais. En anglais, *opportunity* signifie "occasion". En français, ce mot évoque la qualité de ce qui est à propos ou convenable. En français, "occasion" se dit "occasion". En médialangue, j'ai entendu un journaliste sportif dire : "Cantona a eu l'occasion, pardon, je veux dire l'opportunité..." Aujourd'hui, n'est-ce pas, c'est l'opportunité qui fait le larron. »

« Ce qui nous amène à deux règles essentielles de la médialangue. La première, empruntée à la logique Shadok, s'énonce ainsi : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Et la seconde, tout aussi capitale : pourquoi parler français quand on peut parler anglais ? »

« J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer à un ministre de l'Éducation nationale qu'il était inutile de continuer à dépenser près de 250 milliards par an pour apprendre le français aux enfants tant qu'on laisserait en liberté sur les ondes des sous-doués qui, pour cinq à dix fois le salaire d'un agrégé, détruisent tous les soirs ce que celui-ci a essayé de construire dans la journée. Il faudrait bien le comprendre : la pollution volontaire de la langue n'est plus une affaire de francophonie. C'est une question d'hygiène de l'esprit et même de morale. Personnellement, je croirai aux progrès de l'instruction en France non pas quand le 122^e ministre de l'Éducation nationale aura fait voter la 244^e réforme de l'enseignement, mais quand je lirai dans les journaux qu'un homme de télévision a été viré non parce qu'il perdait des points d'audimat, mais, tout simplement, parce qu'il était analphabète¹. »

En fait, ainsi que nous le fait remarquer Jacques Capelovici, journalistes et professionnels de la radio et de la télévision ne sont pas seuls en cause : « [...] ne nous étonnons pas qu'un Premier ministre français, de surcroît reçu premier à l'agrégation de lettres modernes, ait pu dire entre autres choses à la télévision, et souvent plusieurs fois :

— "**Vous disez**", forme très inattendue de "vous **dites**".

— "**Un** espèce de", au lieu d'"**une** espèce".

— "Il **faut** mieux", à la place d'"il **vaut** mieux".

1. Jacques JULLIARD, « Télévision. Mais où est passé le français ? », dans *Sélection du Reader's Digest*, n° 559, septembre 1993, p. 73-74.

Je ne pense pas qu'*analphabète* soit le mot qui convient ici. En effet, on peut être analphabète et intelligent. Par contre, on peut très bien savoir lire et être ignorant. Comme le disait Georges Clemenceau : « Il y a des gens qui savent tout mais qui ne comprennent rien. »

1. Jacques CAPELOVICI, *Le français sans fautes*, p. 7-8. Reconnaissons toutefois que nous sommes soumis à une telle pollution journalistique du langage parlé que nous sommes bien souvent les premiers à ne pas nous exprimer correctement. Sans parler des tics du langage comme « euh! », « comment dirais-je », etc.

2. René THIMONNIER, *Code orthographique et grammatical*, p. 18.

Ceux que la diction intéresse, trouverons dans ces deux classiques de Georges Le Roy – à l'époque il était sociétaire de la Comédie-Française et professeur au Conservatoire – tout ce qu'il est nécessaire de connaître :

- *Grammaire de diction française*, édition de la Pensée moderne, Paris, 1967;
- *Traité pratique de la diction française*, Jacques Grancher éd., Paris, 1968.

3. « “L'**e** intérieur, prononcé [é] ou [è], ne prend l'accent que s'il termine la syllabe.” C'est pourquoi on écrit *piéd* mais *pié-des-tal* [p. 36]. » René Thimonnier étudie par ailleurs quatre cas particuliers, p. 53-54.

4. « L'**n** du radical est toujours doublé dans les dérivés, sauf s'il y figure le suffixe **-al**, qui est d'origine savante. D'où [...] *traditionnel*; mais *national* et *traditionnaliste*. [...] on ne trouve que deux graphies “exceptionnelles” : *confessionnel* et *millionième*, qui devraient normalement s'écrire “confessional” et “millionnième.”) [p. 38]. »

5. « Seuls s'écrivent par **-oire** : [...] Les substantifs terminés phonétiquement par [toir], à moins qu'ils ne soient tirés d'un verbe dont le radical se termine par un **t** (cp. *battoir* et *auditoire*, *remontoir* et *promontoire*). Une exception : *dortoir* (du lat. *dormitorium*) [p. 398]. »

6. René THIMONNIER, *Code orthographique et grammatical*, p. 20.

7. René THIMONNIER, *Code orthographique et grammatical*, p. 37.

8. À l'époque, Georges Matoré était professeur à la Sorbonne et membre du Conseil international de la langue française.

9. Source : OCDE.

Certains contestent les conclusions de cet organisme. C'est que, comme l'exclusion, la misère..., ça dérange! Pourtant, l'Armée les confirme : des jeunes gens qu'elle convoque chaque

— “Une étoile **auquel** accrocher son espoir”, “... **à laquelle**”.

« De la même façon, deux ans plus tard, l'un des plus célèbres de nos compatriotes, dont je tairai également le nom, déclara à la télévision le jour même de sa brillante élection à l'Académie française :

— “**Ceci dit**”, alors que l'emploi du pronom **cela** est nettement préférable.

— “**J'ai** pas l'impression”, au lieu de “**je n'ai pas**”.

— “Les dépenses qu'on a **fait**”, pour “qu'on a **faites**”.

— “Une œuvre **auquel** je crois”, au lieu de “**à laquelle**”.

— “L'environnement dans **lesquels** nous vivons”, alors que le pronom relatif **lequel** s'imposait sans conteste.

— “Le rôle de l'Académie est **déterminante**”, accordant cet adjectif non point avec le sujet qu'il qualifie, mais avec le complément qui le précède directement.

« N'oublions pas ce secrétaire d'État qui, un beau mercredi, devant les caméras de la télévision, déclara à l'Assemblée nationale :

— “Les **zandicapés** sont **sortis dehors**.”

« Soyons objectifs. Quand un agrégé de lettres modernes et un nouvel académicien s'expriment de cette déplorable façon non en compagnie de familiers mais devant des millions de gens, il est très malaisé de reprocher à des professionnels de la radio ou de la télévision d'en faire autant par ignorance ou par désinvolture¹. »

C'est que « pour bien prononcer le français, *il faut en savoir l'orthographe*. (Témoin les “cuirs”, les “pataqués”, les élisions et liaisons abusives de ceux qui pratiquent seulement la langue parlée ou qui, en parlant, font abstraction de la langue écrite.)². »

En fait, qu'il s'agisse de règles typographiques, d'orthographe, de grammaire, etc., ce qui est en cause c'est d'abord la manière dont on les enseigne. Une règle ne sert à rien si elle n'est pas expliquée et comprise. Comme l'a fort bien vu René Thimonnier, un double problème se pose : « celui du **comment** et celui du **pourquoi**. On peut savoir par **EX comment** écrire *piéd* et *piédestal*, *national* et *traditionnel*, *remontoir* et *promontoire*. L'essentiel est pourtant de savoir **pourquoi** il faut écrire *piéd* mais *piédestal*³, *national* mais *traditionnel*⁴, *remontoir* mais *promontoire*⁵. Faute de connaître la règle qui justifie ces anomalies apparentes, on risque en effet de mal orthographier les mots rares ou courants dont on a oublié la forme correcte, et, à plus forte raison, ceux qu'on connaît seulement sous leur forme parlée et dont on essaie de deviner l'orthographe⁶. »

Que sont devenus les travaux de René Thimonnier ? Quel usage en fait l'Éducation nationale ? Pourtant, grâce à sa méthode, « exprimées numériquement, les difficultés diminuent dans la proportion de **7 à 1**. (Il ne s'agit plus en effet d'assimiler les particularités graphiques de 35 000 mots, mais celles de 4 500 séries.)⁷. »

Pourtant, dans sa préface du C.O.G. de René Thimonnier, Georges Matoré⁸ écrit dès 1970 : « Approuvé, dans son principe, par le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie française, le projet Thimonnier est actuellement soumis à l'examen du Conseil international de la langue française. » Où en est ce projet à une époque où 40 % de la population serait analphabète⁹.

année, 20 % serait analphabète.
Il serait quand même étonnant

que ce pourcentage diffère beaucoup
chez les jeunes filles.

Jusqu'à présent, j'ai envisagé le problème de la qualité sur un plan « théorique » (orthographe, grammaire, typographie, etc.). Mais d'autres facteurs jouent un rôle déterminant : ce sont les rapports qui existent entre les différents corps de métier.

Autrefois, on dialoguait entre professionnels, ce qui, déjà, n'allait pas toujours sans problèmes. De nos jours, tout le monde sait tout, sur tout. Un auteur, par exemple (sauf cas très rares), n'aurait jamais osé donner à un éditeur un manuscrit qui ne soit pas au point. Actuellement, ce même auteur ne sera nullement gêné de corriger son texte pour des questions de fond sur les épreuves en seconde, même lorsqu'il a remis son manuscrit à l'éditeur sous forme de disquette(s), sans d'ailleurs, là encore, toujours fournir la sortie papier correspondante. Quant aux disquettes proprement dites, elles ne comportent pas toujours d'étiquette¹. Même chose côté éditeur. Ne serait-ce que pour des raisons financières, jamais il n'aurait remis à un compositeur un manuscrit qui ne soit pas finalisé. Que la technique offre beaucoup plus de souplesse qu'à l'époque du plomb n'est pas un argument recevable.

C'est également sans complexe qu'auteurs et éditeurs exigeront que vous fassiez des fautes d'orthographe. Un exemple, les réformateurs veulent supprimer les accents, mais untel veut absolument que *psychiatre* prenne un accent circonflexe sur le *a*².

Parfois, ce sont les dirigeants d'atelier de composition eux-mêmes qui vous empêchent de faire correctement votre travail. Un jour, j'ai eu à corriger le descriptif d'un matériel informatique produit par une société dont je tairai le nom. Entre autres corrections, j'avais pris la liberté de supprimer toutes les divisions de mot malsonnantes, ce qui me paraissait un minimum pour une documentation commerciale. Mon employeur a exigé que je remette la composition en l'état, arguant qu'il ne me payait pas pour que je fasse du zèle, que ces corrections n'avaient pas été demandées par le client, que de toutes façons, n'ayant pas demandé ces corrections, le client aurait exigé leur suppression, sans compter qu'il aurait demandé de quel droit elles avaient été faites.

Côté formation, la situation n'est pas différente. Un jour, il m'a été reproché d'avoir introduit un peu de théorie typographique dans un cours destiné à des utilisateurs d'un logiciel de composition et de mise en pages qui ne connaissaient rien, absolument rien, à la typographie. Question abordée : comment justifier verticalement un texte sans perdre le registre. Encore aujourd'hui, peu de formateurs savent le faire, et donc l'enseigner, sans parler des professionnels. J'ai d'ailleurs eu à instruire des formateurs sur cette question et bien d'autres. Comme je le démontrerai par la suite, même les réalisateurs de *Lure Info* ne savent pas le faire. Bref, de nos jours, ce sont les ignorants qui vous expliquent ce que vous devez leur apprendre et comment.

De telles situations peuvent prendre parfois une tournure inattendue, pour ne pas dire dramatique. Tel ce client qui s'est retourné contre son imprimeur pour de soi-disant malfaçons. Bien que ce dernier ait apporté la preuve que les malfaçons en question étaient le fait de son client, il fut néanmoins condamné par le tribunal pour le motif suivant : « En tant que professionnel, vous aviez un devoir de conseil... auprès de votre client. »³.

1. Alors que je rendais visite à un ami, chef d'un atelier d'édition, une personne lui a remis trois disquettes non étiquetées. Leur contenu fit l'objet d'un exposé oral abondant. Comment peut-on à ce point manquer de respect à ses semblables ? Car, ici, il ne s'agit pas simplement d'un manque de professionnalisme.

2. Les discussions – quand elles ne s'enveniment pas – sont souvent passionnantes, parfois même amusantes. Ainsi, cet abbé qui voulait que je compose les nombres en chiffres et non en lettres (il avait dû lire F. Richaudeau), m'opposant que chez les pythagoriciens les nombres étaient sacrés. Ce à quoi je lui ai répondu que si j'avais moi-même pour les nombres et les théories pythagoriciennes une grande vénération, je me faisais pour lui quelques soucis. Qu'en penserait Rome ? Était-ce là le nouveau *credo* ? En dehors de cela, il y a la foule de ceux qui croient savoir et qui vous insultent dès qu'ils sont à court d'arguments : « Parce que vous suivez les règles de l'Imprimerie nationale ? », sous-entendu « pauvre demeuré », « espèce de fossile », etc., comme on disait de l'écriture, il n'y a pas si longtemps, qu'« elle était la science des ânes ».

3. Je ne me souviens plus où cela s'est passé, mais les faits sont réels.

1. À l'époque, Bernard Girard était journaliste, rédacteur en chef de la revue *L'Intégrée*, conseil en édition, auteur d'un guide sur la micro-informatique, et publiait des articles dans *L'Intégrée*, *Info PC* et *Bureau et Informatique*. Il participait également en qualité de conférencier aux congrès et colloques organisés par l'AFCET, la Fédération Française de l'Imprimerie et des Industries Graphiques, l'ADBS, Bull, Bureautica, Bureautique S.A, le CESTA, l'INRA, l'INRIA. Excusez du peu! (Rappelons que nous respectons scrupuleusement la composition des auteurs. Les extraits ci-dessus sont tirés de la page 3 de son livre.) Dès cette page, nous trouvons ceci : « les missions de con- ».

2. Je ne les commenterai que lorsque que cela sera vraiment nécessaire.

3. « *Appareil critique* : dans l'édition savante d'un ouvrage, relevé des variantes fournies par les manuscrits et les éditions antérieures, ainsi que des corrections conjecturales (on dit aussi *Apparat critique*). » (*Dictionnaire de l'Académie française (A-Enz)*, Imprimerie nationale-Julliard, Paris, 1994, p. 221, au mot « APPAREIL ».) Il existe également d'autres formes d'apparat : *scripturaire*, etc.

On comprend mieux, et je trouve cela navrant, pourquoi certains imprimeurs mettent dans l'achevé d'imprimer une mention du genre : « Ce livre a été imprimé d'après les éléments fournis par le client. » Légalement, cela ne sert pas à grand-chose, mais ça soulage et permet parfois de préserver sa réputation.

Bien d'autres considérations pourraient être faites à ce sujet. Ce ne sont pas les exemples qui manquent.

Abordons maintenant la critique du livre de Bernard Girard¹, publié par l'Afnor en 1988 : *Le guide de l'édition d'entreprise*, collection « Guides de l'utilisateur ». Sans plus tarder, je sou mets à votre sagacité quelques extraits pris au hasard².

Page 13 : « [...] - aux dérives du code ASCII. Ce sigle signifie American Standard Communication Interface » [pour *American Standard Code for Information Interchange*], avec, quelques lignes plus loin : « [...] ont été traduits en Français ».

Page 48 : « [...] à réaliser l'appareil critique³ (tables des matières, index, bibliographie, notes...) ».

Page 89, que trouvons-nous ?

— Un titre de section : *Typographie et mise en page*.

— Un titre courant : *La typographie pour quoi faire?* suivi du folio. (C'est ce titre courant que l'on retrouvera sur toutes les pages impaires du chapitre.)

En dehors du fait que ce titre courant n'a rien à faire ici, il ne correspond pas au titre de la section. Il ne correspond également, ni au texte figurant dans le sommaire, page 8 : *La typographie, pour quoi faire?* [ainsi composé], ni au titre de chapitre de la page 90 : *A quoi sert la typographie?* [ainsi composé].

Page 88 : observons attentivement l'extrait ci-dessous :

88

ELEMENTS POUR UN CAHIER DES CHARGES

S'en tenir
aux travaux
les plus
simples

les exploits sont l'affaire des désœuvrés

On peut faire des exploits avec les logiciels de mise en page. Mais mieux vaut laisser cela aux professionnels. Ils le font mieux, plus vite et... à meilleur escient.

les contrôles sont plus que jamais nécessaires

On a du mal à comprendre pourquoi l'auteur n'a pas suivi les conseils qu'il donne.

Page 96 : « Certaines de ces règles [typographiques] sont nées des contraintes imposées par les matériels utilisés, machines à écrire, machines de traitement de texte, photocomposeuses... d'autres sont liées aux habitudes prises dans certaines communautés d'utilisateurs : universitaires, secrétaires, spécialistes de la documentation technique, éditeurs... Vouloir imposer les habitudes de

l'édition traditionnelle à toutes ces communautés d'utilisateurs n'a pas beaucoup de sens. » [C'est moi qui souligne.]

Page 101 : « On connaît les romains et les italiques. Il y a d'autres styles : le gras, le demi-gras (qu'on ne rencontre pas dans les logiciels de publication assistée par ordinateur), le souligné, le rayé... chacun de ces style [*sic*] correspond à un usage spécifique : l'italique est utilisé pour les citations, le gras pour les intertitres... »

Page 113 : « On appelle justification la manière dont le texte est aligné. »

Page 119 : « Le caractère retenu pour créer la lettrine n'est pas forcément celui choisi pour le texte. On a souvent intérêt à prendre un caractère solide et gras utilisé pour les titres. »

Page 121 : « - la marge intérieure qui est, elle, un "espace de service" : elle doit être conçue de manière à laisser au brocheur le "droit à l'erreur". Elle ne devrait jamais descendre en dessous de 1cm [ainsi composé]. »

Page 123 : LE NOIR AU BLANC EST TRES PRISE DES MAQUET-TISTES.

Page 124 (j'ai également respecté la valeur des blancs) :

Le crénage (en anglais : kerning) permet de rapprocher l'une de l'autre des lettres, comme le A et le V, dont l'association crée des blancs disgracieux. [...]

.....
où le crénage semble déporté vers l'extérieur le tréma qui surplombe le deuxième o.

La plupart des logiciels de PAO permettent aussi de réaliser des montages fantaisistes comme celui-ci :

AV^A GARD^NER

Encore un qu'on a dû empêcher de jouer quand il était enfant!

Page 132 : « Lorsqu'un passage entre parenthèses finit une phrase, on met le point après. »

« Entre le point-virgule et le mot qui le précède, les typographes recommandent de mettre une espace fine, c'est-à-dire une espace de la valeur d'un caractère. » Sans préciser lequel¹.

Page 133 : « Les deux points sont utilisés pour introduire une citation et une énumération. Ils doivent être précédés et suivis d'un espacement normal. » À ceci près que l'espace placée avant doit être insécable.

Page 134 : « Les crochets ont à peu près les mêmes fonctions que les parenthèses. On les utilise dans les bibliographies savantes pour indiquer les indications de lieu et de date lorsque celles-ci ne sont pas portées sur l'ouvrage. » [C'est moi qui souligne.]

« - le trait court (—) utilisé pour lier les mots composés (trait d'union); - le trait long (—) qui a une fonction de tiret; - le trait moyen (-) qui est le signe de la soustraction. » On a le sens des valeurs ou on le l'a pas!

Page 135 : « Les tirets sont précédés et suivis de l'espacement normal dans le texte, ce qui pose parfois des problèmes lorsque la

1. Au sujet des espaces en typographie, voir ci-après, *Ponctuation...*, p. 27.

justification crée des espacements qui ne sont pas les mêmes d'une ligne à l'autre. On a alors souvent intérêt à abandonner la justification. »

« Il existe plusieurs sortes de guillemets : les guillemets dactylographiques (") qu'on utilise indifféremment pour ouvrir et fermer une citation, les guillemets anglais (" "), les guillemets allemands (" „) et les crochets (« ») qu'on utilise traditionnellement en France¹. Les gardiens de la tradition typographique souhaiteraient maintenir l'usage des guillemets français. L'utilisation massive de la dactylographie nous a familiarisé avec la présentation du guillemet comme une double apostrophe. les [sic] guillemets anglais qui donnent à cette forme plus d'élégance en profitent. A la vérité, peu importe. L'essentiel est de choisir une forme et de s'y tenir tout au long du texte. »

Page 144 : « Ces titres [les titres courants] sont en général composés en capitales dans le caractère utilisé pour le texte. On peut les centrer, les cadrer à gauche ou à droite. On utilise soit des petites capitales, soit des grandes capitales dans un corps inférieur à celui du texte. Il convient de les espacer du corps du texte d'un interligne et demi. »

« La pagination vient souvent sur la même ligne que ces titres courants, mais ce n'est pas une obligation. On peut la mettre en haut ou en bas de la page, sur la marge, on peut la centrer ou la justifier à droite ou à gauche. On peut la laisser nue ou l'habiller comme dans certains ouvrages de luxe, la composer plus petit ou plus grand, plus maigre ou plus gras que le corps du texte. On l'a compris, c'est l'un des éléments sur lesquels le maquettiste peut faire preuve d'imagination. »

Page 188, ainsi composé (le commentaire est également très intéressant) :

Maquette et mise en page

Cet ouvrage rédigé par deux professeurs de l'Ecole Estienne donne des indications utiles sur la mise en page, notamment celle des livres. Les longs développements qu'ils consacrent à la couleur intéressent plus les publicitaires (vers lesquels se dirigent aujourd'hui dans leur grande majorité leurs élèves) que les utilisateurs d'outils d'édition électronique.

Pierre Duplan, Roger Jauneau

Editions de l'Usine Nouvelle, Paris, 1986

Page 196 : « **Espacement proportionnel** - Espacement entre les mots qui varie selon la justification. Distingue les matériels évolués des machines à écrire qui n'ont que des espacements fixes. » [C'est moi qui souligne.]

Page 198 : « **Justification verticale** - Opération qui consiste à faire varier l'interlignage d'une page pour éliminer les veuves et les orphelines. » Pas seulement.

Page 199 : « **NROFF** - Logiciel de composition développé par la Bell Corporation aux Etats-Unis [sic]. » Il est vrai que, selon l'auteur, nos compétences... en France! Voir page suivante, ses exemples d'accroche et nos remarques.

1. Rappelons que les guillemets ouvrant et fermant sont respectivement :

- pour l'anglais : « et » ;
- pour l'allemand : » et «
ou encore "et ".